

à la faillite". Pourtant, monsieur l'Orateur, cela se fait pour presque chaque citoyen en Nouvelle-Zélande, pays bien moins riche et bien moins doté en ressources que le Canada. Si le Canada ne consent pas à donner de telles garanties à ses pères de familles, je dis alors, "Honte à mon pays." J'estime que si, après avoir ainsi modifié notre régime économique, nous pouvions donner aux hommes une telle assurance, les rangs de nos forces armées grossiraient rapidement et nous n'aurions plus besoin d'avoir recours à la conscription.

Un mot maintenant de l'industrie, au sujet de laquelle d'aucuns ont fait certaines observations. Au début des hostilités, en 1939, des membres du parti de la nouvelle démocratie se mirent à prôner la conscription de la finance et de l'industrie avant la conscription du capital humain. Je désire parler brièvement de la conscription de l'industrie. Quant à la conscription de la richesse, j'en dirai un mot avant de reprendre mon siège. Mais j'ai tout de même mentionné certaines des choses que pourrait réaliser le Gouvernement, s'il avait suffisamment de courage, de détermination et de perspicacité pour consacrer la richesse.

Comment pouvons-nous réglementer l'industrie? Il s'offre plusieurs moyens de régler efficacement toute industrie canadienne, quels qu'en soient les propriétaires. Il y a d'abord les prix de ses produits et ceux des matières premières qu'elle utilise. Le Gouvernement peut fixer à son gré le prix des matières brutes et des produits de toute industrie canadienne, par le versement de subventions ou quelque autre moyen analogue.

Le Gouvernement peut contrôler les tarifs-marchandises à l'avantage ou au désavantage de toute industrie au pays. Il a la haute main sur les marchés, il peut adjuger ou refuser des entreprises. Il peut contrôler les prêts et le crédit, accorder des primes ou rembourser des impôts. Tous ces moyens serviront à régir avec succès nos industries canadiennes. Les membres de notre groupe prétendent qu'il n'est pas nécessaire que le Gouvernement soit propriétaire d'industries. Dans certains cas, la chose pourra s'avérer opportune, mais notre groupe estime que, de façon générale, il est préférable que toute l'industrie et les moyens de production d'un Etat soient la propriété de particuliers.

D'après nous, cependant, l'état idéal est celui où l'industrie suit les directives du gouvernement. Pourquoi permettre un état de choses aussi honteux que celui qui existe à la salaison Dumart, à laquelle on vient de faire allusion. Si une industrie refuse d'obéir au Gouvernement, ce dernier doit, sans hésiter, l'obliger à vendre ses actions à l'Etat ou à une autre industrie mieux intentionnée. Il y a d'autres formes de contrainte auxquelles

on peut avoir recours. En se servant de ces moyens, il devrait donc être possible de mobiliser entièrement l'industrie canadienne, ce qui veut dire la plier aux volontés de l'Etat, dans l'intérêt du public en général.

Le Canada a-t-il les moyens de dépenser tout l'argent requis pour atteindre ces différents buts, demandera-t-on peut-être? Je déclare que le Canada peut et doit amplifier et utiliser le crédit national de la manière et dans la mesure qui lui permettra d'assurer à ces citoyens tous les avantages auxquels ils ont droit, vu l'énorme richesse de nos ressources naturelles. La question est plutôt celle-ci: Le Canada peut-il produire assez de lait et produira-t-il assez de lait au cours des prochains cinquante ans pour fournir à chaque ancien combattant et à sa famille tout le lait dont ils ont besoin? La réponse ne peut être qu'affirmative: nous le pouvons. Pourquoi alors en priver le peuple, ne pas le lui donner? Le Canada ne peut-il produire assez de lait, de viande, de fruits, de bois, et de combustible? Le Canada ne peut-il former un assez grand nombre de médecins et d'instituteurs pour procurer à ses défenseurs un niveau d'existence raisonnable? La réponse ne peut être qu'affirmative. Le Canada peut développer son crédit au moyen d'un système monétaire moderne. Je désire citer plusieurs extraits d'un article de A. A. Berle, Jr., secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, qui a paru, me dit-on dans le numéro d'octobre 1941 de *Fortune*. Cet article prouve que d'autres ont les mêmes idées que moi. Je cite:

La crainte n'a pas sa raison d'être. Nous aurons plutôt l'occasion de créer l'époque économique la plus brillante des Etats-Unis. Il est absolument possible de rendre ce pays plus prospère et plus libre que jamais. Nous aurons à notre disposition les instruments susceptibles de créer une plus grande mesure de justice sans sacrifier aucune de nos libertés essentielles.

Puis-je m'interrompre et dire que si le Gouvernement institue une politique permettant l'étatisation des industries de ce pays, bien des libertés disparaîtront. Mais il n'est pas nécessaire de suivre une telle ligne de conduite. Je poursuis:

La guerre aura amené une grande expansion industrielle. Immédiatement, il faudra songer à utiliser ces industries pour les œuvres de paix, ce qui comporte le changement des machines et des procédés afin de produire ce que nous désirons ou pouvons utiliser dans la vie civile. Le problème est énorme, mais nous pouvons en trouver la solution.

Puis, sur la question des finances, il s'exprime ainsi:

Ceci pose le sujet des finances. Le problème des finances est le plus facile à résoudre des nombreux problèmes dont nous cherchons la solution.